La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui l'ont soutenu, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

Les organisations départementales CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, SPS-FO, SUD-Éducation, réunies en intersyndicale le 06 novembre 2013, appellent l'ensemble des personnels du 1er degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, à faire grève le jeudi 14 novembre 2013.

Une motion sera déposée à la mairie de Rennes et à la DSDEN faisant état de la mobilisation dans le département.

Ni Darcos, Ni Peillon

Suspension immédiate de la réforme

Abrogation du décret Peillon

Rassemblement 10H30 place de la mairie à Rennes